

Hérouville-Saint-Clair, le 11 septembre 2026

Le Président

**A Mesdames et Messieurs les membres
du Conseil d'Administration**

Objet : réunion du conseil d'administration

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous convier à la réunion du Conseil d'administration qui se tiendra dans les locaux du Centre de Gestion, situés 2, impasse Initialis à Hérouville-Saint-Clair, le :

Jeudi 17 septembre 2026 à 10 h

afin d'examiner l'ordre du jour suivant :

- Désignation d'un secrétaire de séance
 - Relevé des décisions prises par le président en vertu de sa délégation de signature
 - Approbation du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration du 17 septembre 2026
1. Règlement intérieur du Conseil d'administration – Approbation
 2. Missions optionnelles proposées par le CDG14 – convention cadre d'adhésion – Décision de principe
 3. Ressources humaines – création d'un poste d'adjoint administratif territorial principal de 1ère classe, à temps complet
 4. Ressources humaines – création d'un poste d'attaché territorial, à temps complet
 5. Admission en non-valeur de créances irrécouvrables et constitution de provisions pour risques – Exercice 2026
 6. Concours et examens professionnels – Arrêt de coûts lauréats
 7. Protection sociale complémentaire : conventions de participation et contrats groupe « prévoyance » et « santé » souscrits par les CDG 14, 61 et 76 auprès de la MNT – Évolutions tarifaires pour 2027
 8. Protection sociale complémentaire – participation employeur versée aux agents du CDG – Débat obligatoire

A l'issue de cet ordre du jour et en complément du débat sur la PSC des agents : Présentation de la politique de prévention des risques professionnels par M. Yannick JUPIN, ACFI du CDG14.

Conformément à la réglementation, vous trouverez ci-joint la note explicative de synthèse afférente aux sujets soumis à délibération, accompagnée de ses annexes.

Si vous ne pouvez assister à cette réunion, je vous remercie d'en informer le secrétariat dans les meilleurs délais à l'adresse secretariat@cdg14.fr afin de permettre la convocation de votre suppléant.

Dans l'hypothèse où votre suppléant ne serait pas disponible, vous pouvez donner pouvoir à un autre membre du conseil d'administration. Aussi, par précaution, je vous prie de bien vouloir le trouver en pièce-jointe et de le compléter, le signer et le retourner par courriel.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Bien cordialement

Le Président,

Patrick LEDOUX

